



Du 9 au 16 mars 2023

Élections du CSE

à la CPAM 77

Cher(e)s collègues,

Du 9 au 16 mars 2023, les salarié(e)s de la CPAM 77 éliront leurs représentants au Comité Social et Économique (CSE).

Pour **SUD-Solidaires**, ces élections doivent être avant tout un référendum où chaque salarié(e) pourra se prononcer sur le bilan de la politique sociale de la Direction (conditions de travail, accords locaux...) et sur le syndicalisme souhaité dans l'entreprise : soit au service des salarié(e)s, soit au service de la Direction.

Chez SUD-Solidaires, nous avons choisi : c'est le camp des salarié(e)s.

Vos conditions de travail ne cessent de se dégrader.

La Direction est de moins en moins à votre écoute, trop occupée à communiquer en auto satisfaction permanente !

Il est temps de changer tout cela !

Pour cela, il nous faut :

- Des élu(e)s,
- Un syndicat combatif et tenace,
- Une organisation syndicale qui n'hésite pas à mettre la Direction en face de ses responsabilités.



Les candidat(e)s **SUD-Solidaires** se présentent à vos suffrages pour les élections professionnelles au CSE de la CPAM 77.

L'objectif est clair : remporter le maximum de suffrages à ces élections pour être en mesure de mieux vous défendre.

A chaque élection, chaque syndicat essaie de retrouver une virginité sociale même si, depuis des années, leur bilan ne parle pas pour eux.

Cette mascarade a trop duré !

Pour nous, il est important de mettre un coup de pied dans la fourmilière, pour défendre nos emplois et toujours dans l'intérêt des salarié(e)s.

Aujourd'hui, vous avez un bon moyen de changer les choses avec votre bulletin de vote, celui de : **SUD-Solidaires**.

IMPOSONS UN AUTRE AVENIR

Quelques exemples de nos actions sur les 4 dernières années :

ÉCRÊTEMENTS :

Malgré une vive opposition de la Direction mais également des syndicats en place, grâce à l'action de **SUD-Solidaires** et au soutien de l'Inspection du Travail, **vous avez récupéré vos heures dites « écrêtées ».**

SOUFFRANCE AU TRAVAIL ET CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES :

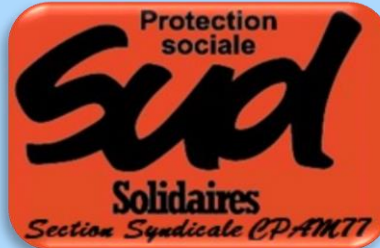
SUD-Solidaires a alerté la Direction, la Médecine du Travail et l'Inspection du Travail pour dénoncer les risques psycho-sociaux au sein de plusieurs centres et services.

DROIT D'EXPRESSIONS DES SALARIÉ(E)S SUR LEUR CONDITIONS DE TRAVAIL :

SUD-Solidaires a demandé, en vain, à plusieurs reprises à la Direction de mettre en place ce droit qui est pourtant inscrit dans la loi.

Cette expression directe et collective des salarié(e)s a pour objet de définir les actions à mettre en œuvre pour améliorer leurs conditions de travail, l'organisation de l'activité et la qualité de la production dans l'unité de travail à laquelle ils appartiennent.

SUD-Solidaires entend bien faire respecter cette loi dès la mise en place du nouveau CSE.



**VOTER POUR
SUD-Solidaires
C'EST NOUS DONNER
PLUS DE MOYENS
POUR MIEUX VOUS
DÉFENDRE !**

AUTRES ACTIONS :

SUD-Solidaires est intervenu à plusieurs reprises, auprès de la Direction, sur divers sujets comme les conditions de travail au service Accueil mais aussi sur les vagues de canicules, la remise en place du chauffage, les dégradations sur les véhicules des agents...

CRISE SANITAIRE :

SUD-Solidaires a saisi l'Inspection du Travail à plusieurs reprises durant les différentes vagues de la crise pour obliger la Direction à agir (mise en place du télétravail, mise en sécurité des agents, conditions du travail...).

MOBILISATIONS :

SUD-Solidaires a participé à différentes manifestations au niveau **national** pour l'augmentation des salaires, contre la réforme des retraites, etc... Ainsi qu'au niveau **local** comme par exemple le 14 février 2022, devant le siège de Rubelles pour dénoncer la dégradation de vos conditions de travail.

RADICALISATION :

SUD-Solidaires dénonce la procédure qui rend obligatoires les alertes pour tout salarié de la CPAM 77 qui détecterait une situation de radicalisation. **SUD-Solidaires** refuse que ce protocole permette la banalisation de la délation et les accusations calomnieuses entre agents...

Dossier toujours en cours d'étude au niveau de l'Inspection du Travail.

Nos projets pour les 4 ans à venir :

ATTENTION

La crise sanitaire a contraint les syndicats dits représentatifs à adopter une gestion du CSE différente de celle qu'ils avaient tous prévue.

Activités sociales et culturelles



SUD s'engage à s'inscrire dans une démarche éco-responsable dans tous ses projets.

SUD-Solidaires défend un programme équitable en favorisant l'accès aux loisirs et à la culture pour tous.



Conformément au Code du travail, **SUD-Solidaires** donnera l'accès aux activités sociales et culturelles à tous les salarié(e)s de la caisse ➔ **plus de carence de 6 mois.**

SUD-Solidaires souhaite aussi permettre aux CDD de profiter des prestations.

SUD-Solidaires proposera des séjours, des week-ends, des sorties et maintiendra une boutique en ligne.

SUD-Solidaires favorisera l'accès à la culture, aux loisirs et aux activités sportives.

SUD-Solidaires proposera des chèques cadeaux pour les événements familiaux.

SUD-Solidaires proposera des bons de rentrée scolaire et de Noël pour les enfants ainsi que des chèques cadeaux pour l'ensemble du personnel.

SUD-Solidaires sera attaché à ce que les enfants de l'agent soient bénéficiaires des prestations du CSE qu'ils soient à sa charge ou non.

SUD-Solidaires est favorable à l'attribution de chèques-vacances car ils bénéficient à tous et facilitent le départ en vacances.



Le CSE apporte une aide aux collègues : Avec la situation économique actuelle, nous pouvons tous avoir des difficultés financières. Ainsi le CSE peut apporter un soutien par le biais de secours exceptionnels remboursables et cela dans le respect absolu de la confidentialité et d'impartialité.

Conditions de travail



L'équipe SUD-Solidaires sera investie et s'investira de tout cœur dans le CSE :

SUD-Solidaires s'engage à représenter le collectif des agents dans les instances et les réunions avec la Direction.

SUD-Solidaires sera actif sur les négociations d'accords d'entreprise et donnera sa signature si les accords apportent un plus aux salarié(e)s.

SUD-Solidaires s'engage à intervenir face à la Direction pour la défense de situations individuelles ou collectives de souffrance au travail.

SUD-Solidaires continuera de saisir l'Inspection du Travail ou les juridictions compétentes, en cas de besoin, pour faire respecter vos droits et vos conditions de travail.

Voter pour SUD, c'est voter pour un véritable syndicat indépendant et non subventionné

VOS CANDIDATS « Employés »

TITULAIRES

Damien PHILIPPE – Accueil
 Anne UCAR – Accueil
 Fabienne BACHURSKI – Pôle RRS
 Stéphanie LAURENT – Pôle RRS
 Coumba DIAKITE – Pôle PN
 Fatma TADRIST - DGI

SUPLÉANTS

Anne UCAR – Accueil
 Claude MERCKEL - Pôle RRS
 Stéphanie LAURENT – Pôle RRS
 Fabienne BACHURSKI - Pôle RRS
 Fatma TADRIST - DGI
 Coumba DIAKITE – Pôle PN

VOS CANDIDATS « Cadres »

TITULAIRES

Soraya ALBERT – Accueil

SUPLÉANTS

**NE PERDEZ PAS LE NORD,
 VOTEZ et FAITES VOTER
 SUD-Solidaires**



NOTRE PRIORITÉ, C'EST VOUS !



- **A suivre des formations** régulièrement afin de défendre au mieux l'ensemble des salarié(e)s.
- **A n'obtenir aucun avantage** sous forme matérielle, financière ou équivalente (places de cinéma gratuites, voyage gratuit...), de promotion grâce à leur mandat et à utiliser leurs heures de délégation uniquement pour servir l'intérêt collectif.
- **A prendre part** de manière lucide, objective et critique aux débats et votes du Comité Social et Economique. Pour cela, ils **prépareront collectivement leurs dossiers** afin de venir en réunion avec du contenu et des propositions.
- **A combattre** les projets qui mettent en péril l'avenir de nos emplois et nos conditions de travail.
- **A lutter** pour la défense de nos droits et pour acquérir de nouveaux acquis sociaux et ce, dans l'intérêt de tous les salarié(e)s sans exception.